

> Intitulé de l'emploi

Opérateur géomètre

> Autres appellations

- Opérateur topographe
- Topographe
- Technicien géomètre

> Définition synthétique

L'opérateur géomètre produit et contrôle les informations géographiques de base nécessaires à l'établissement de plans et de cartes et à la constitution ou à la mise à jour de SIG (système d'information géographique) sous le contrôle d'un supérieur hiérarchique.

> Activités principales

- Établissement de levés planimétriques et altimétriques codifiés, d'implantations, d'auscultations d'ouvrages, de calculs topométriques et réalisation de plans (DAO dessin assisté par ordinateur)
- Contrôle des levés existants
- Délimitation foncière ou recherche de limites
- Contribution à la mise à jour et à la conservation des données sur la délimitation et la consistance de la propriété foncière publique ou privée
- Intervention sur le terrain lors des opérations d'acquisition de données cartographiques et collecte de données nécessaires à la constitution ou à la mise à jour de SIG
- Exploitation des données supports de SIG (cartographie et données foncières) pour la préparation des interventions
- Participation à l'entretien et à la densification des réseaux géodésiques, altimétriques et planimétriques sur la zone géographique d'intervention
- Manipulation éventuelle de différents référentiels et transformation des coordonnées
- Participe à l'édition, à la mise à jour et la diffusion de la documentation géodésique

> Compétences requises

Savoir :

- Méthodes et instruments topographiques
- Traitement numériques des mesures (calculs (tonométriques))
- Théorie des fautes et des erreurs
- Notions avancées de cadastre, de bornage, de droit de la propriété
- Droit civil et droit de l'urbanisme
- Environnement professionnel
- Outils informatiques et de communication
- Notions générales de mécanique et d'entretien de véhicules

Savoir-faire :

- Consulter aisément des bases de données géographiques
- Utiliser des traitements graphiques (plans, cartes et normes)
- Lire un plan et une carte et en extraire rapidement les informations clés
- Mener une recherche en collectant des informations
- Utiliser les outils de communication
- Effectuer des mesures, les contrôler et les exploiter en conduisant un calcul afin d'élaborer un document écrit et/ou graphique
- Vérifier le matériel topographique et assurer les auto-contrôles
- Conduire un véhicule tout-terrain
- S'adapter à des contextes de travail en extérieur

Comportements professionnels :

- Rigueur
- Minutie et vigilance avec le matériel confié
- Habileté et rapidité dans le maniement des appareils
- Sens du travail en équipe
- Esprit logique et aptitude à la construction géométrique
- Sens de l'orientation

> Conditions particulières d'exercice

- Bonne condition physique et absence de problème majeur d'acuité visuelle
- Permis B

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Innovations techniques de la mesure et croissance importante de l'informatique, y compris dans les instruments de terrain

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Augmentation de la technicité requise

> Proximité avec d'autres emplois

- Géomètre
- Gestionnaire technique topographie et foncier
- Opérateur hydrométricien